

CONDITIONS GENERALES DE VENTE GENERAL TERMS OF SALE

Les conditions ci-dessous s'appliquent à toutes transactions effectuées par la Société JACQUELOT PE en l'absence d'un contrat spécifique stipulant expressément les points sur lesquels la Société JACQUELOT PE accepte une dérogation. La passation d'une commande entraîne leur acceptation par le client, nonobstant toutes réserves ou exigences qui pourraient l'accompagner.

The conditions stated below apply to all transactions carried out by JACQUELOT PE in the absence of a specific contract expressly stipulating the points on which JACQUELOT PE accepts derogation. The placing of an order binds the Customer to these conditions in spite of all reserves or requirements which could be joined to the order.

Commandes / Orders

Aucune commande ne pourra être valablement annulée moins de 30 jours avant la date de livraison demandée.
No order can be cancelled less than 30 days before requested delivery date.

Prix / Prices

Sauf stipulation contraire, tous nos prix s'entendent en Euros hors taxes.
Unless otherwise stated, all our prices are quoted in Euros excl.VAT.

Transport / Carriage

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur quel que soit le mode de transport même en cas de vente franco.

Our goods always travel at the risk of the purchaser whatever the method of transport used and even in the case of franco sale. En application de l'article 106 du code du commerce, il appartient au destinataire de vérifier les marchandises à leur arrivée, de confirmer au transporteur toutes réserves pour les dommages consécutifs au transport et d'exercer tous recours.

It is of the responsibility of the consignee to inspect the goods on their arrival, to state and confirm to the transporter all the reserves for the damage incurred in transit and to take all recourse.

Délai de livraison / Leadtime

Les délais de livraison indiqués sont donnés de bonne foi à titre indicatif seulement et seront observés dans la mesure du possible.

The stipulated leadtimes are given in good faith only as an indication, and will be respected if possible.

Tout retard éventuel ne donne pas droit au Client d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts, y compris pour tous les cas de force majeure.

Any eventual delay does not entitle the Customer to cancel the order, to reject the goods or to claim any compensation including any event of force majeure.

Réclamations – Retours – Garanties / Claims – Reject – Guaranties

a) Pour être valable, toute réclamation sur la qualité devra nous être signalée par écrit sous le délai maximum de 30 jours après réception de notre envoi et l'expertise ne pourra avoir lieu que sur des marchandises dans l'état de livraison, c'est-à-dire non transformées ou utilisées.

a) To be valid, all claim regarding the quality of the goods must be stated in writing within 30 days after receipt of goods and the inspection will be held only on goods still in their delivery state non transformed or used.

b) Les retours seront effectués en port et emballage à la charge du Client. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou avarie d'un colis en retour.

b) Goods are to be returned at the expense of the Customer. We have no liability to the customer in case of any loss or damage incurred in return of goods.

c) En cas de défaut de fabrication, notre responsabilité reste limitée à l'échange de la marchandise incriminée sans donner lieu à des pénalités ou des indemnités.

c) In case of defected good, our responsibility is limited to the replacement of faulty goods without compensation or indemnities.

Chose déposée (outillage, matière...) / Deposited matter (tooling, material...) :

En cas de perte, endommagement ou destruction de toute chose mise en dépôt (outillage, matière... etc.) par un tiers dans la société JACQUELOT PE, notre responsabilité reste limitée au montant de notre intervention sur ladite chose et ceci sans donner lieu à des pénalités ou des indemnités.

In case of loss, damage or destruction of any matter (tooling, material etc...) deposited by a third party in our company, our responsibility is limited to the amount of our work carried out on the aforesaid matter and this without compensation or indemnities.

Assurance des marchandises confiées à façon / Care, custody and control insurance :

Le donneur d'ordre assurera contre les risques ci-après énumérés, ses marchandises confiées en dépôt à la Société JACQUELOT PE, agissant en qualité de façonnier. La présente clause est limitée aux seuls événements qui suivent :

INCENDIE-EXPLOSIONS-FOUDRE ET RISQUES SPECIAUX sont exclus les risques comme définis ainsi :

- tempêtes, ouragans, cyclones, grêle et neige sur les toitures,
- fumées,
- choc ou chute d'appareils de navigation aérienne, franchissement du mur du son,
- choc de véhicules terrestres,
- dégâts des eaux,
- actes de vandalisme et de malveillance, émeutes et mouvements populaires, actes de terrorisme ou de sabotage, attentats,
- substances toxiques.

En conséquence, le Donneur d'Ordre renonce à tous recours qu'il serait fondé à exercer envers la Société JACQUELOT PE à la suite d'un sinistre ci-avant énuméré. A titre de réciprocité, le façonnier renonce à recours envers son donneur d'ordre pour tout sinistre survenu du fait des marchandises, objet de la présente clause, atteignant ses propres biens.

Chacune des parties s'engage à informer ses assureurs de l'existence de la présente clause et à obtenir de leur part que la renonciation à recours réciproque figure en leur police d'assurance respective.

The principal will insure against the hereafter listed risks, its goods entrusted with our company acting as a "maker". The present clause is limited to the sole following risks :

FIRE-EXPLOSION-LIGHTENING AND RISKS are not insure risks defined such as :

- tempests, hurricanes, cyclones, hail and snow on roofs,
- smokes,
- failling aircraft, sonic boom,
- vehicle impact,
- water damage,
- vandalism malicious mischief, riots and civil commotion, terrorism and sabotage "attentats",
- toxic substances.

Therefore the Principal waives any recourse which he would be entitled to make against our Company in furtherance of an abovementioned loss. By way of reciprocity, the Maker waives any recourse against his Principal for any loss affecting his own property, caused by the goods, subject-matter of the present clause.

Each party commits itself to inform its insurers of the existence of this present clause and that a reciprocal waiver of recourse clause is included in their respective insurance policy.

Modifications / Modifications :

Passé le délai de huitaine après envoi de notre acceptation écrite de la commande, il ne pourra être demandé de modifications sans que ces dernières n'entraînent pour l'acheteur une révision des conditions initiales.

After 8 days from dispatch of our written confirmation, the order cannot be amended without an alteration of the initial conditions.

Conditions de paiement / Payment terms

- a) Prière de se reporter à nos conditions se trouvant sur le devis ayant trait à la commande.
- a) Please refer to our conditions stated with the written quotation corresponding to the order.
- b) Sauf autre stipulation, nos ventes sont payables sur le compte bancaire du siège de notre société JACQUELOT PE.
- b) Otherwise stated, our sales are to be payed into our head office bank account.
- c) La société JACQUELOT PE se réserve le droit, à tout moment, de réduire les délais de paiement et de demander toutes informations ou garanties qu'elle jugera utile dans les cas suivants :
 - nouveau client,
 - lorsque la situation du Client laisse supposer un risque quant au paiement de son encours.

Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie de la commande.

- c) JACQUELOT PE reserves the right, at any moment, to reduce the payment terms and to request all information or guaranties which it deems necessary in the following cases :
 - new Customer,
 - where the financial situation of the Customer seems to be at risk.

Failure to disclose such information will allow us to cancel all or part of the order.

- d) Le défaut de paiement à échéance fixée par notre facture entraînera, outre l'exigibilité immédiate de toutes les sommes échues ou non échues restant en compte, la majoration des sommes dues d'un intérêt calculé au taux de 1,5 fois le taux légal par mois.
- d) In the event of non payment, the company will interest at the rate of 1,5 time the legal rate per month all amount due from the fixed date of payment stated on our invoice. All other outstanding invoices whether due or non due will be requested for immediate payment.
- e) En cas de livraison partielle de commande, le solde non-livré ne peut retarder le règlement de la partie livrée.
- e) In case of partial shipment, the non delivered balance cannot be accepted as e reason to delay payment of the already delivered quantity.

Transfert de propriété / Transfer of title :

- a) Selon la loi 80335 du 12 mai 1980, il est expressément stipulé que la propriété des marchandises sera transférée à l'acheteur en date du paiement intégral convenu et facturé.
- a) The Saler will retain Title of goods until they have been completely payed by the Customer at the agreed price.
- b) En cas de non paiement, les marchandises pourront être reprises en tous lieux, aux risques et frais du client, sans formalité préalable.
- b) In case of non payment, the Saler reserves the right to retake the goods anywhere without notice or indemnification.

Contestation / Dispute

En cas de contestations ou de différends, seul le tribunal de commerce du siège social de la Société JACQUELOT PE est compétent même en cas de pluralité de défendeurs.

In case of claim or dispute, only the commerce tribunal of the head office of our company will be competent even in case of plurality of defenders.